



MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE

2, rue St-Jean-Baptiste Est, C.P. 218
Lorrainville (Québec) J0Z 2R0
Tél. : 819 625-2167 / Fax : 819 625-2380
lorrainville@lorrainville.ca
www.lorrainville.ca

PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE

AVIS PUBLIC

TENUE D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE LE 26 JUILLET 2022

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Lorrainville par la soussignée, directrice générale/greffière-trésorière :

QU'une séance extraordinaire du conseil municipal se tiendra le 26 juillet 2022, à 19 h 30;

QUE la séance se déroulera à la salle du conseil, situé au 2, rue St-Jean-Baptiste Est à Lorrainville.

L'ordre du jour se lit ainsi :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Constater que l'avis de convocation a été signifié;
3. Présentation de la soumission de SNC-Lavalin inc. pour la surveillance des travaux – ponceau et rechargement – chemin des Quinze et octroyer le contrat de gré à gré;
4. Octroyer le contrat pour le contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre des travaux de réfection du chemin des Quinze;
5. Octroyer le contrat pour le contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre de la construction des rues Boutin et Falardeau;
6. Acceptation ou refus de l'intégration des municipalités de Guérin, Nédélec et Notre-Dame-du-Nord à la RISIT selon les conditions prévues à l'article 22 de l'entente actuelle;
7. Déterminer le taux horaire de l'assistant journalier aux travaux publics – emploi étudiant;
8. Engagement de M^{me} Marjorie Aylwin comme technicienne comptable;
9. Engagement de M. Alexandre Rousseau comme journalier opérateur de machinerie;
10. Demande de commandite – Prêt de tables et de chaises pour la journée « Portes ouvertes Mangeons local »;
11. Période de questions portera exclusivement sur les points à l'ordre du jour;
12. Levée de la séance.

DONNÉ À LORRAINVILLE CE 21^E JOUR DE JUILLET DEUX MILLE VINGT-DEUX.

Lynda Gauvin
Directrice générale/greffière-trésorière

Certificat de publication : Séance extraordinaire du 26 juillet 2022

Je soussignée, Lynda Gauvin, directrice générale/greffière-trésorière de la municipalité de Lorrainville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en l'affichant aux endroits requis et en le publiant sur le site web de la municipalité de Lorrainville le 21 juillet 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21^e jour de juillet 2022.

Lynda Gauvin
Directrice générale/greffière-trésorière